

Visitez notre site Web à www.fhcc.coop

Échos de la FHCC

ÉDITION NATIONALE

À L'INTÉRIEUR

Notre agence nationale

La FHCC veut que la nouvelle agence soit en place d'ici la fin de l'année

PAGE 2

Les coops d'habitation et la violence conjugale

Comment les coopératives peuvent-elles aider les femmes qui fuient une situation de violence?

PAGE 6

Rencontrez Mel Willis

Our Manitoba regional director thought co-op housing would be a temporary place to live. It turned into a lifetime commitment.

PAGE 7

DERNIÈRE HEURE!

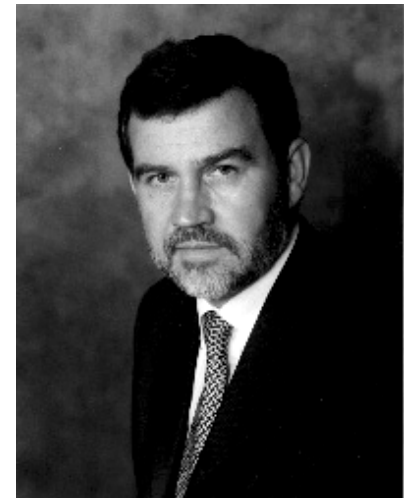
Nouveau secrétaire d'État

M. Steve Mahoney, le député de Mississauga-Ouest, a été nommé secrétaire d'État pour des sociétés d'État déterminées, dont la SCHL. La FHCC accueille favorablement la nomination de M. Mahoney en accédant à son nouveau poste.

Obtenez une perspective internationale des coops

Venez entendre David Rodgers décrire l'habitation coop en Grande-Bretagne

Les membres qui assisteront à l'AGA de la FHCC à Halifax auront une occasion unique d'en apprendre davantage au sujet des coopératives d'habitation dans un autre pays. **David Rodgers**, le fondateur et directeur général de **CDS Co-operatives**, en Grande-Bretagne, sera l'invité d'honneur.



La CDS Co-operatives est la plus importante agence de service pour les coopératives d'habitation à Londres et dans le sud de l'Angleterre. Elle offre des services à 80 coopératives d'habitation représentant 3 000 logements. M. Rodgers est un intervenant majeur dans le développement du mouvement de l'habitation coopérative en Grande-Bretagne.

Le *Séminaire sur les perspectives internationales*, qui sera présenté le vendredi 6 juin à 9 h, offrira un aperçu de l'historique et du développement de l'habitation coopérative en Grande-Bretagne. Le samedi 7 juin, le discours sur la revitalisation du mouvement coopératif en Grande-Bretagne nous donnera certaines idées pour le mouvement canadien de l'habitation coop. Pour de plus amples renseignements, consultez le Centre d'information sur l'AGA sur notre site Web à : <http://members.chfc.ca/fra/pages/agm.asp> ou appelez le bureau de la FHCC le plus près. 🏠

Des progrès pour notre agence nationale

Les coops d'habitation fédérales en C.-B., en Alberta, au Manitoba, en Ontario et à l'Î.-P.-É. ont hâte au jour où leurs programmes seront administrés par une nouvelle agence qui s'occupera uniquement des coops d'habitation.

La FHCC et la SCHL travaillent à ce projet et ont discuté de la portée du travail de l'agence, des avantages qu'elle offrira aux coops et aux gouvernements, et des budgets proposés.

Le Conseil d'administration de la FHCC a établi un groupe de référence pour conseiller le personnel et consulter les membres pendant ce processus :

- **Savo Djuretic**, président, Co-operative Housing Federation of B.C.;
- **Joanne Mick**, membre extraordinaire, FHCC, et directrice générale, Southern Alberta Co-operative Housing Association;
- **Tom Clement**, directeur général, Co-operative Housing Federation of Toronto;
- **René Daoust**, président, FHCC, et directeur général, Fédération des coopératives d'habitation montréalaises; et
- **Jim Clow**, représentant régional de l'Î.-P.-É., Conseil d'administration de la FHCC.

Pour de plus amples renseignements, consultez la section du *Réseau des membres* sur notre site Web ou appelez **Merrilee Robson** au 1-877-533-2667, poste 122.

Une résolution portant sur les principes de négociation pour l'agence sera présentée à l'AGA et un atelier sur l'agence proposée est prévu dans le cadre du Forum sur la formation des membres de la FHCC à Halifax.

Ne manquez pas «Beyond the Valley of the Glamazons»

Le Caucus des lesbiennes, gais, bisexuels et transsexuels (LGBT) organise une fois de plus le concours M. et Mme FHCC. Cette quatrième édition du concours aura lieu pendant la campagne de financement «Beyond the Valley of the Glamazons», le vendredi 6 juin au club NRG, situé au 2099, rue Gottingen, à Halifax. Joignez-vous aux membres de coopératives d'habitation pour dire adieu à M. et Mme FHCC 2002, **Arthur Ittis** et **The Lady Butterfly** (aussi connus sous les noms de **Carol Fishburn** et **Amanda Yetman**) et pour couronner les nouveaux M. et Mme FHCC 2003. Les formulaires de candidatures ont été affichés dans le groupe de discussion électronique de la FHCC. Vous pouvez en savoir plus en communiquant avec tabaslotbproductions@hotmail.com.

En plus d'être divertissante, cette soirée sera également une campagne de financement. Cette année, l'organisme choisi pour recevoir les dons est la Family Pride Campaign Association, un organisme sans but lucratif d'Halifax. **Jason Moore**, un des hôtes de *Beyond the Valley of the Glamazons*, souligne que «la Family Pride Campaign Association est vouée à offrir des expériences de loisirs positives et sûres dans un environnement où les enfants de parents de la communauté LGBT peuvent être ouvertement fiers de leur famille, pouvoir socialiser et jouer avec d'autres enfants qui vivent dans des familles comme la leur, sans crainte de ridicule ou d'isolement social». Les dons seront partagés avec le Fonds de bienfaisance de la **Co-operative Housing Federation of Toronto**, qui vient en aide aux membres nécessiteux et qui contribue à élargir le programme de formation.

Venez vous divertir! L'hôtesse de la soirée sera **Morgan James** (Mme FHCC 2000) et on vous y offrira un assortiment des meilleurs talents locaux et nationaux. C'est une soirée à ne pas manquer! ♠



The Lady Butterfly (Amanda Yetman) et Arthur Ittis (Carol Fishburn) célèbrent leur proclamation à titre de M. et Mme FHCC à l'assemblée annuelle de 2002.



Votre coopérative et la Loi sur la protection des renseignements personnels

Diane Saibil

Votre coop est-elle prête pour la *Loi sur les renseignements personnels et les documents électroniques*? La *LPRPDÉ* est la loi fédérale visant à protéger le caractère privé des renseignements personnels.

Les renseignements personnels sont tout type d'information qu'on peut associer à une personne, qu'ils soient sous forme imprimée, électronique ou orale. À compter de janvier 2004, la Loi s'appliquera à tout organisme exerçant une activité commerciale.

Les coops recueillent beaucoup de renseignements personnels sur les demandeurs et les résident(e)s. En voici quelques exemples :

- la composition du ménage,
- le revenu,
- l'emploi,
- les renseignements relatifs à la santé et aux besoins spéciaux

La Loi réglementera toutes les activités associées à la collecte et à la tenue de renseignements personnels. Les coopératives devront revoir leurs

activités pour s'assurer qu'elles sont conformes à cette Loi.

La Loi prévoit :

- quels renseignements personnels vous pouvez recueillir auprès des demandeurs et des résident(e)s
- l'imputabilité de la coopérative – vous devez expliquer comment et quand vous utiliserez ces renseignements et obtenir le consentement de la personne
- quand vous pouvez partager ces renseignements avec d'autres
- le temps que vous pouvez conserver ces renseignements
- l'obligation de garder ces renseignements en lieu sûr
- les droits des personnes sur qui vous possédez des renseignements personnels
- le processus de règlement des plaintes relativement aux renseignements personnels

La Loi est fondée sur dix principes relatifs à la protection des renseignements personnels. Le fil conducteur de ces principes est que vous ne pouvez recueillir, utiliser

et divulguer des renseignements personnels que si vous avez de bonnes raisons de le faire.

La Loi exige que vous ayez :

- une politique visant à protéger les renseignements personnels
- une personne désignée pour garantir que vous respectez la Loi et que vous recevez les plaintes, et
- une procédure qui permet de régler toutes les plaintes au sujet de la façon dont vous utilisez les renseignements personnels.

La FHCC a préparé un guide sur la *LPRPDÉ*. Ce guide décrit :

- ce qui est couvert par la Loi et ce qui ne l'est pas,
- les mesures que votre coop peut prendre pour que vos politiques et vos pratiques soient conformes à la Loi, et
- un exemple de politique de protection des renseignements personnels.

La Librairie de l'habitation coopérative publiera le guide à temps pour l'AGA d'Halifax. Vous pourrez acheter votre copie à la Boutique de l'AGA.

Diane Saibil est une consultante de longue date dans le secteur des coopératives d'habitation et du logement sans but lucratif. Elle a examiné pendant plusieurs mois l'impact de la *LPRPDÉ* sur les coopératives d'habitation et elle animera un atelier sur ce sujet à la prochaine AGA.

Les coopératives des programmes de l'Ontario qui ont été transférées à leur gestionnaire de services municipal ont d'autres normes pour la collecte et l'échange de renseignements personnels. Le Règlement 368/01 de la *Loi sur la réforme du logement social* (LRLS) décrit ces normes. Par conséquent, ce guide ne s'appliquera pas aux coopératives des programmes de l'Ontario.

TERRE-NEUVE

Nouveaux visages

Il y a eu des changements à la **CHANAL**. **Dave Adams** a quitté la fédération après 11 ans. **David Boyle** a pris en charge les services de gestion financière pour les coopératives membres et le système de comptabilité a été amélioré. La fédération a également embauché **Rosalind Langer** à titre de nouvelle coordonnatrice pour les Services de gestion des coopératives. L'assemblée annuelle de la CHANAL, qui a eu lieu les 25 et 26 avril, a attiré plus de 25 personnes. Le représentant régional de la FHCC, **David Kelly**, a décrit la nouvelle ressource d'orientation de la Canadian Co-operative Association, *The Co-operative Advantage in a Global Economy*.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Assemblée annuelle de la BRUNCH

La **BRUNCH**, l'association des coops d'habitation du Nouveau-Brunswick, a tenu son assemblée annuelle le 26 avril à la **Wright Street Housing Co-operative**, à Saint John. Une partie était réservée pour discuter de l'AGA de la FHCC. **Ken Elliott**, le représentant régional, a passé en revue chacune des résolutions et a décrit en détail le processus d'examen de la gouvernance. La BRUNCH demandera au ministère de la Famille et des Services

communautaires du Nouveau-Brunswick une subvention pour aider les petites coopératives à assister à l'AGA de la FHCC.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Adieu à la CHFNS

La **Co-operative Housing Federation of Nova Scotia** a fermé ses portes le 30 avril. La FHCC offre maintenant des services aux coopératives de la Nouvelle-Écosse par le biais de son nouveau bureau à Halifax. **John MacDonnel (Kabuki Housing Co-op)**, a été nommé représentant de l'Atlantique au Groupe de travail sur l'examen de la gouvernance de la FHCC. Il s'est également joint au nouveau comité consultatif de la Nouvelle-Écosse, avec **Tammy Brunet (Fresh Start)**, **Terry Dalby (Privateers)**, **Charlie Paddock (Four Corners)** et **Avril Holden (North Harbour)**. **Nancy Landon**, fait maintenant partie du Comité de planification local pour l'AGA d'Halifax.

QUÉBEC

La CQCH annonce de nouveaux partenaires

La **CQCH** a annoncé trois nouveaux partenaires pour son programme d'achats regroupés. Les coopératives d'habitation membres des fédérations québécoises peuvent réaliser des économies à l'achat de peinture Bétonel, de chauffe-eau Hydrosolution et de quincaillerie et autres fournitures chez Rona.

ONTARIO

Un immeuble de HLM devient une coop

Félicitations à la **Coopérative d'habitation Atkinson** de Toronto, qui a réussi à convertir 410 logements HLM pour former une coop. La coopérative est nommée en l'honneur de feu **Sonny Atkinson**, l'ex-président de l'Association des résident(e)s d'Alexandra Park, après près de 10 ans d'efforts. La conversion a été réalisée grâce à la détermination des locataires dirigeants de la communauté d'Alexandra Park. **Mark Goldblatt** de la FHCC, et **Tom Clement**, le directeur général de la **Co-operative Housing Federation of Toronto**, ont travaillé très fort pour obtenir cette conversion. L'argent qui a servi à payer la conversion a été recueilli à la suite de campagnes de financement bénévoles. C'est la première conversion d'un ensemble de logements HLM destiné à des ménages à faible revenu au Canada.

ALBERTA

Les assemblées annuelles portent sur l'information

Les deux fédérations de l'Alberta ont tenu leur assemblée annuelle en avril. À l'assemblée de la **SACHA**, le 5 avril, le représentant de la FHCC a décrit le problème des coopératives de la Colombie-Britannique aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau. L'assemblée de la **NACHA** à Edmonton comportait une réunion

à l'hôtel de ville, où les membres des coopératives pouvaient discuter de l'examen de la gouvernance de la FHCC et d'autres questions.

Félicitations

Emil van der Poorten, le représentant régional de l'Alberta au Conseil de la FHCC, a reçu une médaille à l'occasion du Jubilé d'or de la reine de la part du gouverneur général de l'Alberta en reconnaissance de ses «contributions remarquables à la collectivité».

BRITISH COLUMBIA

Lore Krill remporte un prix

Félicitations à la **Lore Krill Housing Co-operative** de Vancouver. Le concept de la coop a remporté le certificat de mérite du lieutenant gouverneur à l'architecte **Gregory Henriquez**. **Darren Kitchen**, membre de la coopérative et **Stuart Thomas**, du groupe de ressources techniques de la coop, **Terra Housing Consultants**, se sont joints à l'architecte sur la scène pour recevoir le prix à l'Architectural Institute of B.C., le 3 mai.



(à gauche) Patricia Matthews, la présidente du Groupe de travail sur l'examen de la gouvernance de la FHCC, ainsi qu'Isabel Evans et Joanne Mick, toutes deux membres extraordinaires de la FHCC, à l'extérieur des nouveaux locaux de la SACHA à Calgary. (à droite) Marilyn Calkins et son enfant Maisy appréciant la fébrilité à l'assemblée annuelle de la NACHA à Edmonton.

Le Comité des fédérations examine les services aux coopératives

À sa réunion d'Ottawa, les 1er et 2 mars, le Comité des fédérations a adopté un ensemble de Services de base types offerts par les fédérations. Le Comité pensait qu'il serait utile d'établir un ensemble de services minimums que les coopératives d'habitation peuvent s'attendre à recevoir, peu importe où elles sont situées au Canada. Vous pouvez demander à votre fédération une copie du document ou le télécharger sur le site Web de la FHCC. 🏠

Le perfectionnement du personnel

Nous sommes heureux d'annoncer que la **Co-operative Housing Federation of Toronto** et la **CoAction Staff Association** recevront en 2003 des subventions pour des projets de formation du personnel des coopératives. Le projet de la CHFT prévoit l'élaboration d'une ressource pour la gestion de bureau. Le projet de la CoAction permettra de créer une nouvelle ressource pour le renforcement de la sécurité du personnel chargé de l'administration et de l'entretien des coopératives.

Le Fonds de perfectionnement du personnel des coopératives est un volet du Programme de partage des revenus de la FHCC. Chaque année, des fonds sont attribués à des projets qui offrent une formation au personnel et qui bénéficient au plus grand nombre de membres de la FHCC que possible. La date limite pour présenter les candidatures pour le financement de 2004 est le 30 septembre 2003. Pour plus de renseignements, communiquez avec **Karla Skoutajan** à kskoutajan@fhcc.ca ou composez le 1-800-465-2752 (230-2291 à Ottawa), poste 241. 🏠

Ressource de la FHCC sur les aîné(e)s

L'âge moyen des membres des coopératives d'habitation augmente, reflétant la tendance générale du vieillissement de la population au Canada. Cela signifie qu'un plus grand nombre de membres sont âgés de 65 ans et plus et qu'un nombre croissant sont âgés de plus de 75 ans. Les besoins de logement des membres plus âgés sont souvent très différents de ceux des familles ou des jeunes célibataires. Les aînés peuvent avoir besoin de modifications physiques à leur logement pour leur permettre de continuer de vivre en sécurité. À mesure que les aînés vieillissent, ils doivent savoir où trouver les ressources communautaires pour les aider à vivre en autonomie.

Prévoyant cette tendance il y a plusieurs années, la FHCC a commencé à étudier les besoins des membres plus âgés et à préparer des ressources pour aider les coopératives d'habitation à répondre à ces besoins changeants.

Nous avons préparé des guides, qui sont en vente à la Librairie de l'habitation coopérative (www.coophousing.com; 658, avenue Danforth, bureau 306, Toronto) :

- *Vivre ensemble, vieillir ensemble (vidéo et guide)*
- *Coopératives d'habitation des aînés*
- *La maladie d'Alzheimer et les autres formes de démence*

Vous trouverez le dépliant La diversité en action portant sur les aîné(e)s sur le site Web de la FHCC à http://www.chfc.ca/fra/chf/about_2_3_1.htm

Vous trouverez avec ce numéro d'Échos de la FHCC une copie de l'affiche décrivant l'énoncé de principe. À l'automne, nous vous enverrons un certificat que votre coopérative pourra utiliser si vos membres adoptent officiellement ce principe.

Un refuge sûr : les coops et la violence conjugale

Yolande Mennie

L'accès à un logement sûr et abordable est crucial pour une femme et ses enfants qui fuient une situation de violence. Mais, en raison des longues listes d'attente, les coopératives peuvent être inaccessibles à ces ménages à un moment où leur besoin est le plus grand. Comment les coopératives peuvent-elles aider?

Dans les coopératives des programmes de l'Ontario, les victimes qui fuient la violence conjugale ont droit à un statut de priorité spéciale sur la liste d'attente centralisée pour des logements LIR. Les coopératives fédérales en Ontario et les coopératives dans d'autres provinces qui n'ont pas de telles exigences peuvent parfois désigner des logements à cette fin ou adopter leur propre politique. Elles peuvent avoir des ententes avec des refuges locaux qui permettent à une famille qui a été aiguillée d'emménager sans être sur la liste d'attente.

La **Cardinus Housing Co-op** d'Ottawa a accueilli plusieurs familles qui vivaient dans des refuges. **Sandra Estabrooks**, membre engagée de la Cardinus, souligne que le conseil appuie le principe voulant qu'on accorde la priorité aux familles confrontées à des situations de violence. «Mais les questions peuvent être assez complexes et elles doivent faire l'objet de discussions continues au sein de la coopérative», ajoute-t-elle. «La coopérative a une double responsabilité : envers ses membres et envers le ménage demandeur. La femme est-elle prête à intégrer une communauté coopérative? Si la question de la sécurité est soulevée, comment la coopérative conçoit-elle un plan de sécurité tout en préservant la confidentialité du ménage? Nous devons pouvoir réagir dans l'éventualité où un conjoint violent se présente à la porte. Les femmes ont aussi besoin de confidentialité afin qu'elles puissent choisir si et quand elles veulent partager leur récit avec les autres membres.»

Les coopératives doivent s'informer et discuter de ces questions afin de mieux aider les femmes en situation de crise, tout en tenant compte des besoins de leur communauté. Un atelier sera présenté à l'AGA à Halifax pour les coopératives des programmes de l'Ontario. Cet atelier examinera les nouvelles règles concernant les demandes de statut prioritaire pour les membres des coopératives et leurs impacts, ainsi que diverses préoccupations des coopératives au sujet de la violence conjugale. Pour plus de précisions au sujet de cet atelier, consultez le *Réseau des membres* de la FHCC à <http://members.chfc.ca/fra/pages/agm.asp>. Pour en savoir plus au sujet des règlements de l'Ontario concernant le placement prioritaire, communiquez avec **Judy Shaw** à jshaw@fhcc.ca ou composez le 1-800-268-2537.

Rencontrez Mel Willis, le représentant régional du Manitoba

Mel Willis, le représentant régional du Manitoba au conseil d'administration de la FHCC, a grandi en Grande-Bretagne en entendant parler des coops. Ses parents étaient membres de la coopérative de commerçants locale, mais il n'avait jamais été associé directement aux coops avant d'emménager dans la **Coopérative d'habitation Westboine Park**, il y a 24 ans. «En fait, ce fut presque par hasard», précise-t-il. «Nous avions quelques chiens et j'ai vu une annonce indiquant que les animaux de compagnie étaient permis. L'immeuble était agréable et le terrain était bien entretenu. Ensuite je me suis engagé au sein de la coop et ce que je considérais comme un logement temporaire est devenu un engagement permanent.»

Mel a siégé au Comité de la formation de la FHCC au cours des années 1980 et a été élu au conseil d'administration en 2000. Un de ses objectifs est d'aider les coops à envisager des façons de permettre aux membres âgés de demeurer dans leur coopérative. Et, si ce n'est plus possible, de créer de nouvelles coops où ces membres pourraient obtenir l'aide dont ils ont besoin. Récemment, il a proposé au gouvernement provincial de convertir un immeuble hospitalier inutilisé en une coop qui offrirait des logements avec des services de soutien. 🏠



Mel Willis, représentant du Manitoba
et Eleanor McDonald de Hugh Carner
Co-op à l'AGA 2003.

Les coops s'en remettent aux tribunaux pour expulser des membres

En 1999, lorsque le gouvernement du Manitoba préparait des modifications à la *Loi sur les coopératives* de cette province, les coops étaient préoccupées par les effets de ces modifications. Deux coopératives, la **Carpathia** et la **Westboine Park**, ont désigné leur directeur général **Rudy Comeault** et leur avocat **Laurent Roy** pour intervenir en leur nom. Leur travail s'est soldé par une nouvelle Loi comportant un article distinct pour les coopératives d'habitation, dont un nouveau système de tribunal pour régler les conflits au sujet de l'expulsion des membres.

Maintenant, lorsqu'un membre du Manitoba se voit retirer son droit d'adhésion, il ou elle a le droit d'en appeler de cette décision au Registraire des coopératives et des caisses de crédit dans un délai de 7 jours. Le registraire avisera le membre et la coopérative qu'un tribunal se tiendra dans un délai de 7 jours. Un tribunal de trois personnes est désigné par le registraire à partir d'une liste composée de membres de coopératives. Aucun membre du tribunal ne peut siéger au tribunal si sa coopérative d'habitation est partie au conflit. Le tribunal se réunit ensuite à un moment et à un endroit fixés par le registraire. S'ils le veulent, le membre et la coopérative peuvent être représentés par un avocat. Lorsque le tribunal a entendu les requêtes du membre et de la coopérative, il envoie sa décision par écrit au registraire, qui en avise ensuite le membre et la coopérative.

La décision du tribunal est finale. Il y a eu certaines difficultés pour convaincre les coopératives de nommer des membres pour siéger aux tribunaux. Mais dans l'ensemble, le processus semble positif. 🏠



Échos de la FHCC

LE MOT DE LA FIN



La Fédération de l'habitation
coopérative du Canada

Bureau national

311-225, rue Metcalfe,
Ottawa (Ontario) K2P 1P9
Tél. (613) 230-2201 Téléc. (613) 230-2231
Sans frais : 1-800-465-2752

Région de l'Ontario

207-2, rue Berkeley,
Toronto (Ontario) M5A 4J5
Tél. (416) 366-1711 Téléc. (416) 366-3876
Sans frais : 1-800-268-2537

Bureau de Vancouver

204-5550, rue Fraser,
Vancouver (C.-B.) V5W 2Z4
Tél. (604) 879-4116 Téléc. (604) 879-4186
Sans frais : 1-877-533-2667

Bureau de Winnipeg

162-2025, ave. Corydon, bureau 192
Winnipeg (Manitoba) R3P 0N5
Tél. (204) 989-5963 Téléc. (204) 487-6407
Sans frais : 1-888-591-3301

Bureau d'Halifax

1099, rue Marginal, bureau 201
Halifax (N.-É.) B3H 4P7
Tél. (902) 423-7119 Téléc. (902) 423-7058
Sans-frais : 1-866-213-2667

Rédactrice en chef : Merrilee Robson

Idées d'articles, commentaires ou questions?
Appelez le **1-877-533-2667** (879-4116 à
Toronto). Courriel : mrobson@fhcc.ca

© FHCC 2003 LES ARTICLES PEUVENT ÊTRE REPRODUITS.
VEUILLEZ INDIQUER QUE LA FHCC EN EST L'AUTEUR

Qu'est-ce qui est le plus efficace?

Partagez vos idées sur la structure du conseil

Imaginez que vous pensez à changer le conseil d'administration de votre coopérative. Quel est le nombre idéal d'administrateurs? Comment obtenez-vous une représentation de tous les comités? Voulez-vous une représentation de chaque bâtiment? Le conseil d'administration reflète-t-il la diversité des membres de votre coopérative? Comment pouvez-vous vous assurer que les opinions de tous les membres sont entendues? C'est le processus auquel la FHCC procède cette année – mais sur une échelle nationale.

Depuis la création de la FHCC en 1968, la structure de son conseil d'administration a changé à cinq reprises. Le but de la fédération était de promouvoir l'habitation coopérative. À mesure que de nouvelles coopératives d'habitation ont été construites, l'orientation de la FHCC a changé. En plus de promouvoir de nouvelles coopératives, la FHCC avait maintenant besoin de fournir un soutien et des services aux coopératives existantes. En 1993, le conseil a été élargi à 16 membres. Cinq membres sont élus parmi l'ensemble des membres de la FHCC, dix représentent les provinces et un membre représente la communauté autochtone.

À l'AGA de l'an dernier, les membres ont adopté une résolution demandant que la structure du conseil d'administration de la FHCC soit examinée. La FHCC a envoyé un document de travail à chaque coop membre. Une copie est aussi disponible sur le Réseau des membres de la FHCC à <http://members.chfc.ca/fra/pages/governance.asp>. Vous pouvez envoyer vos commentaires par la poste ou par courriel à governance@fhcc.ca. Vous pouvez vous joindre au groupe de discussion sur l'examen de la gouvernance dans *On parle coop* à <http://members.chfc.ca/fra/pages/forum.asp>. Il y aura également un atelier à l'AGA et une discussion de ce sujet à la réunion d'affaires. 🏠